

République et canton du Jura – Service des Ponts et Chaussées
Commune de COEUVE
Aménagement de la traversée du village et de la place des Lavoirs



Personnes de référence : M. Chollet, Service des Ponts et Chaussées
M. Chavanne, Maire de Coeuve

Point de départ



- ✓ Site d'intérêt national inscrit à l'ISOS (Inventaire des sites construits à protéger en Suisse), la commune de Coeuve dispose d'un patrimoine bâti d'une grande richesse.
- ✓ Les espaces dévolus aux piétons sont peu nombreux, voire totalement absents selon les secteurs. Les piétons, en particulier les enfants et les personnes âgées, se déplacent à pied sur la chaussée.
- ✓ La source des lavoirs n'alimente plus ces derniers. L'ensemble des lavoirs (toit, bassins, place) est en mauvais état. La sécurité pour les usagers du village n'est pas assurée, les piétons ne sont pas protégés.
- ✓ Le milieu bâti est entouré de vergers qui ont une grande importance structurelle et biologique à l'intérieur comme aux alentours du village. Plusieurs zones de vergers sont protégées par le plan d'aménagement local.
- ✓ Environ **-2'500 véhicules / jour**.

Objectifs principaux



- ✓ Réaménager la route cantonale en réaffectant l'espace-rue pour les différents utilisateurs (piétons, cycliste, automobiliste).
- ✓ Valoriser les lieux publics.
- ✓ Restaurer l'ensemble poids public / Lavoirs en conservant le caractère unique du lieu. Réalimenter les Lavoirs avec la source de la Coeuvette.
- ✓ Aménager de nouveaux cheminements clairs, sûrs et attractifs pour les piétons.
- ✓ Sécuriser les accès sur la route cantonale.
- ✓ Amélioration le confort et la sécurité nocturne dans la rue.
- ✓ Créer et entretenir des îlots naturels servant de relais entre de grands ensembles de vergers. Conserver et renforcer de la surface occupée par les vergers existants. Plantation de hautes tiges et développement de prairie extensive (fauche tardive).
- ✓ Moderniser la conduite d'eau potable, le réseau électrique et l'éclairage public ; adapter le réseau d'évacuation des eaux usées.

Points forts de la réalisation



- ✓ Création d'un cheminement piétonnier désolidarisé de la route par une banquette herbeuse.
- ✓ Création d'un cheminement piétonnier en bordure de la route avec un double rang de pavés inclinés.
- ✓ Aménagement d'espaces publics et privés en relation avec l'espace-rue.
- ✓ Aménagement de la place de la Fontaine et des Lavoirs ; les lavoirs sont de nouveau alimentés par la source de la Coeuvette par un système d'alimentation inscrit sous le carrefour. Le principe d'aménagement des lieux respecte l'image de la place à son origine. Celle-ci apparaît comme une entité homogène.
- ✓ Plantation d'une allée d'arbres fruitiers.
- ✓ Construction de portes d'entrée externes et internes.

Particularités du projet



- ✓ Longueur des aménagements routiers et piétonniers : **1.3 km**
- ✓ Surface de la place des Lavoirs : **3'300 m²**
- ✓ Longueur de la conduite d'eau potable changée : **655 m'**
- ✓ Nombre d'arbres plantés : **35 pces**
- ✓ Coût des travaux : **CHF 5.4 Mio** (Place des Lavoirs et traversée du village)
- ✓ Calendrier : Travaux dès 2005, achèvement en 2008 (place de Lavoirs 1998-99)



Des espaces piétonniers en connexion avec les vergers